

## FORMATION-ACTION RISQUES INDUSTRIELS

### Objectifs

*S'approprier les principes réglementaires régissant les installations classées et leurs évolutions*

*Appréhender et sensibiliser à la prise en charge des réalités autour des risques industriels, risques professionnels et de la protection de la santé au travail des salariés*

- Comprendre la réglementation
- Comprendre la constitution d'un dossier de demande d'autorisation
- Connaître et évaluer les dangers, risques industriels et risques d'exposition
- Développer une démarche de prévention des risques professionnels et industriels au sein du CHSCT

### Public concerné et pré-requis

- Prioritairement les membres de CHSCT
- Responsables de section et de syndicat
- Formation CHSCT Générale de base indispensable

### Méthode et outils pédagogiques

- Intervention de professionnels de l'INERIS
- Alternance de notions théoriques et de cas pratiques : travaux en sous-groupes, échanges d'expériences et de pratiques, vidéos
- Remise d'un document support à chaque stagiaire
- Interactivité

### Programme



#### Module 1

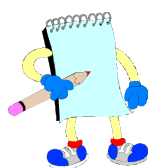
- Rôle et missions du CHSCT
- La réglementation des installations classées
- La prise en compte des risques technologiques
- Les accidents industriels majeurs dans le monde et en France
- La carte des risques technologiques en France
- Les dangers des produits et les principaux dangers de l'industrie chimique
- La procédure de demande d'autorisation
- L'étude de dangers

#### Travail interessions

#### Module 2

- Les dossiers d'autorisation d'exploiter
- L'étude de dangers
- L'analyse des risques
- La directive ATEX
- Le document unique
- Le POI et la gestion de crise
- Les Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC)
- Les Plans Particuliers d'Intervention (PPI) et Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

### Déroulement



- Formation inter-branches FCE
- **Durée** : 10 jours répartis en 2 modules de 5 jours, à environ 6 mois d'intervalle
- **Nombre de stagiaires** : 10 à 15
- **Renseignements et inscriptions** : ☎ Aurèle RICARD : 01 56 41 53 53